



JIE

Year/Yıl 2023 | Volume/Cilt 3 | Issue/Sayı 1
Journal of Islamic Economics | İslam Ekonomisi Dergisi



L'industrie Financière Islamique : Quel Est Son Rôle Dans La Moralisation Des Marchés Financiers?

Fawzi Innal | innal.fazwi@univ-alger3.dz | ORCID: 0000-0001-6316-4369

Docteur en Sciences Economiques, Option ; Monnaies, Finances et Banques, Maître de
Conférences à l'université d'Alger 3

Adnan Oweida | adnan.oweida@asbu.edu.tr | ORCID: 0000-0001-7023-4054

Professeur Adjoint AU Département de L'économie ET de la Finance Islamiques, ASBU
International Center for Islamic Economics and Finance.

Rechercher Des Informations /Research Information

Type de recherche / Research Type	Article (The Islamic Financial Industry: What Is Its Role in the Moralization of Financial Markets?)
Date de Soumission / Date of Submission	26.06.2022
Date d'acceptation / Date of Acceptance	19.11.2022
Date de publication / Date of Publication	15.01.2023
DOI	10.55237/jie.1135839
Citation	Innal, Fawzi, and Adnan Oweida. 2023. "L'industrie Financière Islamique : Quel Est Son Rôle Dans La Moralisation Des Marchés Financiers?" Journal of Islamic Economics 3(1):46-68
Examen par les pairs / Peer-Review	Double anonymisé - Deux externes / Double anonymized - Two external
Déclaration éthique / Ethical Statement	Lors de la réalisation et de la rédaction de cette étude, toutes les sources utilisées ont été citées de manière appropriée / While conducting and writing this study, all the sources used have been appropriately cited.
Contrôles de plagiat / Plagiarism Checks	Oui - iThenticate / Yes - iThenticate
Conflit d'intérêt / Conflict of Interest	Les auteurs n'ont aucun conflit d'intérêt à déclarer / The authors have no conflict of interest to declare.
Plaintes / Complaints	jie@asbu.edu.tr
Grand soutien / Grand Support	Les auteurs reconnaissent qu'ils n'ont reçu aucun financement externe pour soutenir cette recherche / The authors acknowledge that they received no external funding in support of this research.
Droits d'auteur et licences / Copyright & Licence	Les auteurs publiant avec la revue conservent le droit d'auteur sur leur travail sous licence CC BY-NC 4.0 / Authors publishing with the journal retain the copyright to their work licensed under the CC BY-NC 4.0.

Résumé

Le présent article tente de présenter, l'importance de l'éthique de l'industrie financière islamique dans les marchés financiers, afin d'essayer de voir en quoi celle-ci peut contribuer à rendre les pratiques des marchés financiers classiques occidentaux plus éthiques.

L'industrie financière islamique s'est diversifiée pour influencer de nombreux secteurs de la finance moderne, introduisant une série de réformes et de techniques financières au cœur du système économique classique.

De parses principes sur lesquels repose son système institutionnel, qui prend en compte l'aspect éthique et social dans le monde des affaires; cette industrie a la capacité qui lui permet de faire face aux phénomènes de crises et de fluctuations, en empêchant les monopoles, la fraude et la tromperie, en favorisant les comportements rationnels contre la spéculation. Ce qui fait des marchés financiers, un facteur de stabilité, un outil de développement et un moyen d'accumuler de l'épargne, et de financer des projets.

En effet, si l'industrie financière islamique dite éthique permet d'introduire une dimension éthique rationnelle dans la moralisation des marchés financiers, elle n'en est pas particulièrement exempte de défauts et de limites.

Mots clés: Marché Financier, Industrie Financière Islamique, Ethique

JEL Codes: D53, D63, F65, G1, G2, K3, O16, Z, Z12, Z23

The Islamic Financial Industry: What Is Its Role in the Moralization of Financial Markets?

Abstract

This article tries to show the importance of the ethics of the Islamic financial industry in the financial markets to see how it can contribute to making the practices of Western Classical financial markets more ethical.

The Islamic financial industry has diversified to reach several segments of modern finance. It offers a series of financial reforms and techniques at the heart of the classical economic system.

Through the principles on which its institutional system is based, which consider the ethical and social aspects of the business world, this industry can cope with the phenomena of crises and fluctuations, preventing monopolies, fraud, and deception and promoting rational behavior against speculation. This reality makes financial markets a factor of stability, a development tool, and a means of accumulating savings and financing projects.

Indeed, if the so-called ethical Islamic financial industry certainly makes it possible to introduce an important ethical dimension into the moralization of the financial markets, it is not definitely free from faults and limits.

Keywords: Financial Market, Islamic Financial Industry, Ethics

JEL Codes: D53, D63, F65, G1, G2, K3, O16, Z, Z12, Z23

Introduction¹

Alors que, le marché financier traditionnel était un miroir de l'économie nationale, et mondiale, en tant qu'un indicateur important de l'activité, et de la croissance économique ; aujourd'hui, il est devenu le théâtre du gaspillage de l'argent, et de la vitalité, non rationnelle des marchés, parce qu'il, contient de fausses transactions innovantes, issues de l'ingénierie financière traditionnelle. Cette dernière a provoqué de nombreuses crises financières mondiales, qui se sont rapidement transformées en crises économiques, provoquant des effondrements, des répercussions, et des accumulations, avec des débuts connus, mais des fins qui ne sont pas encore connues.

Cependant, notre réalité confirme aujourd'hui que, les marchés financiers traditionnels, dans leur état actuel, ne fonctionnent pas selon la théorie du marché efficient, car la réalité de ces marchés, impose au monde, la nécessité de reconsidérer, sa nature et sa réforme, afin d'épargner au monde, le fléau d'autres crises à venir, et de le convertir en un marché financier islamique, ou de créer un marché financier intégré, fondé sur les principes et la législation de l'économie islamique. Cette alternative garantit la protection des fonds de la nation, contre les pertes, et l'économie contre l'effondrement, ce qui donne aux investisseurs le potentiel de réussir leurs investissements, d'une manière satisfaisante à la législation de l'islam, et des investisseurs eux-mêmes.

L'industrie financière islamique tente de s'engager dans l'activité des marchés financiers, pour réformer ce qui a été perturbé par l'industrie financière traditionnelle, qui ont réussi dans de nombreux domaines matériels, au détriment d'autres domaines humanitaires et moraux, qui sont devenus plus dégradés.

Donc ; l'industrie financière islamique, étant donné ces principes sur lesquels repose son système institutionnel, y compris la *Chariah* qui la régit, prend en compte l'aspect éthique et social. Ses produits financiers sont liés à l'économie réelle, a la capacité qui lui permet de faire face aux phénomènes de crises et de fluctuations, en empêchant les monopoles, la fraude et la tromperie, en limitant les transactions à de véritables échanges productifs, et en favorisant les comportements rationnels contre la spéculation. Ce qui fait des marchés financiers, un facteur de stabilité, un outil de développement et un moyen d'accumuler de l'épargne, et de financer des projets.

Après ces quelques lignes de présentation, on peut légitimement se poser la question suivante :

¹ NB: cet article s'inspire partiellement une idée d'une thèse de doctorat sciences en sciences économiques, option : monnaie, finances et banques, intitulée : l'importance de l'industrie financière islamique dans l'augmentation de l'efficacité des marchés financiers (soutenu le 16/12/2021, à l'Université d'Alger³, par le candidat : Fawzi INNAL)

➤ **Quelle est la relation entre l'éthique de l'industrie financière islamique et les marchés financiers?**

Afin de pouvoir traiter cette problématique, nous avons organisé cet article comme suit : Première partie, qui présente la naissance du marché financier, sa définition, ainsi que, son importance du point de vue islamique ; la seconde partie, introduit l'industrie financière islamique, sa définition, ses principales sources et principes, ainsi qu'un bref rappel des acteurs, des techniques et des instruments de cette industrie financière islamique. Enfin, la dernière partie est consacrée à tenter de répondre à la problématique principale de l'étude, portant, sur l'effet de l'introduction de la dimension éthique de l'industrie financière islamique sur les marchés financiers.

1. Présentation Générale Du Marché Financier

1.1. L'apparition Du Marché Financier

L'histoire des marchés financiers nous révèle que, ces marchés financiers ne sont pas des marchés modernes ; mais, leurs origines remontent plutôt à des temps anciens, au règne des Romains au Ve siècle av. J.-C., et au Moyen Âge ; là où, les Romains ont connu la création des marchés financiers, ou la soi-disant, *Collegia Mercator* ; cependant, ils n'ont pas pris la forme finale qu'ils connaissent aujourd'hui, sauf avec le temps.

Aujourd'hui, ils sont devenus l'épine dorsale de la vie financière dans les pays avancés, comme dans les pays en développement. Ils sont censés jouer un rôle important dans l'accumulation de l'épargne, et l'orienter vers divers investissements, au service du développement économique, en finançant l'économie nationale, et les projets d'investissement, ainsi que, les processus de croissance.

Quant à ses développements, ils résultent des réflexions sur les conditions, et les besoins économiques croissants des pays, où ils ont été trouvés. Alors qu'avec le début de la révolution industrielle, qui a eu un impact positif sur le développement de la pensée capitaliste en général, et des marchés financiers en particulier, est apparue la nécessité de créer un type de société collective pour financer des projets économiques, avec la contribution d'un grand nombre d'actionnaires à la propriété d'une seule entreprise.

À partir du XVI^e siècle, la propagation des sociétés par actions a commencé, et les gouvernements ont commencé à emprunter du public, là où les entreprises recouraient à l'emprunt, en émettant des obligations. Au commencement, le traitement de ces instruments se faisait en bordure de route dans les grands pays comme la France, l'Angleterre et l'Amérique.

À partir de ce moment, les marchés financiers ont commencé à se former, alors que les transactions se sont installées dans le sillage de celles dans des immeubles privés, qui sont

devenus plus tard connus sous le nom de marchés boursiers, ou les soi-disant bourses dans son sens traditionnel.

Donc, l'émergence de ces marchés n'était pas une coïncidence, c'était plutôt dû aux impératifs du développement commercial et économique de ces pays.

1.2. Définition Des Marchés Financiers

Le marché financier tire son concept du concept de marché en général. Certains, l'appellent le marché des actions et des obligations ; d'autres, le marché des capitaux, car c'est une source de fonds pour financer divers projets, et d'autres le définissent comme le marché de l'investissement ; c'est-à-dire, le marché monétaire à long et moyen terme, pour le distinguer du marché monétaire.

➤ Ces étiquettes ont-elles la même signification?

Dans la langue générale, le marché signifie, le lieu géographique où les acheteurs et les vendeurs se rencontrent et où les biens, les services et les actifs financiers sont échangés ; mais, de nos jours, l'emplacement physique du marché n'a plus d'importance. Au contraire, le marché est déterminé en regardant le produit, et la marchandise, qui sont échangés sur le marché.

- ✓ **Au sens étroit** : le concept du marché financier fait référence au marché boursier où les actions et les obligations sont principalement négociées.
- ✓ **Au sens large**, le concept de marché financier désigne un marché qui regroupe tous les échanges de capitaux à long terme, les épargnants et les investisseurs par le biais des intermédiaires financiers associés à ce marché (Janine, 1981).

Il y avait aussi, de nombreuses définitions qui traitaient du marché financier, en particulier, après que son concept s'est élargi, pour inclure tous les canaux par lesquels, l'argent s'échange, où l'argent se déplace des unités qui épargnent, et qui ont un excédent financier, et qui n'ont pas suffisamment d'opportunités d'investissement, pour utiliser ces fonds vers des unités, qui ont des opportunités d'investissement, mais qui n'ont pas les fonds suffisants pour exploiter ces excédents.

Brièvement ; à travers ce qui précède, le concept de marchés financiers pourrait être défini comme étant, les lieux physiques ou virtuels dans lesquels des instruments financiers, tels que des titres et des contrats financiers, sont se négocient, ils peuvent être de différents types : actions, obligations, produits dérivés (futures, options, swaps), etc. Les marchés occupent deux fonctions principales : l'allocation des capitaux (entre l'épargne et l'investissement), et le partage du risque.

1.3. L'importance Des Marchés Du Point De Vue Islamique

En principe, l'idée des marchés en général, et des marchés financiers en particulier, est l'une des choses que l'Islam cherche à réaliser, car elle est la pierre angulaire de toutes les sociétés

développées ; puisque, elle contribue au développement des affaires commerciales et économiques. Tandis que, les marchés financiers sont le lien principal et direct, entre l'épargne et l'investissement, par les principaux canaux représentés, par les outils, et institutions spécialisées.

Le marché est considéré comme, la deuxième institution établie à Médine, après la mosquée, car après la migration du Prophète , (*que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui*), de La Mecque à Médine, l'une des premières choses qu'il a établies, été d'établir un marché pour les musulmans de Médine, qui est un marché en concurrence avec les marchés des juifs, et il n'y a rien dedans, qui spéculent contre les musulmans, surtout, après l'intransigeance des marchands juifs et leur imposition de frais à ceux qui entrent sur leurs marchés ; de même, lorsqu'il est devenu évident pour lui que, le marché existant est contrôlé par les Juifs, et y pratiquant des comportements nuisibles. C'est ce qui a poussé du Prophète à choisir un autre endroit approprié, pour acheter et vendre, et effectuer des échanges et des transactions entre les personnes, et le rendre spacieux et organisé. Et il a dit : « *C'est votre marché, donc il ne diminue pas et ne spéculer pas dessus* »².

➤ **Quel est le point de vue de l'islam à l'égard des marchés financiers?**

Le terme « *marché* » en Islam, englobe et désigne, tous les actes au cours desquels des ventes ont lieu. Les juristes estiment que, le marché ne signifie pas seulement les marchés reconnus habituels, mais le marché est un nom pour chaque lieu, où la vente a eu lieu ; donc, le marché n'est pas un lieu spécifique dans lequel les marchandises sont traitées, et commercialisées, mais, chaque endroit où les ventes ont eu lieu, tels que ; les bourses et autres lieux et zones dans lesquels, la vente a eu lieu, tels que ; des sites Web.

L'islam a reconnu les marchés de toutes sortes, et en raison de leur importance dans le développement économique, il a mis en place, des contrôles qui les protègent des pratiques déviantes, et perverses néfastes, sous toutes leurs formes et couleurs nuisibles, telles que, la fraude et le monopole, la collusion, la tromperie, et d'autres choses, qui violent l'efficacité et l'équité du marché.

Tandis que, le marché musulman était soumis au contrôle sur les mesures, les poids, les produits et les marchandises, pour s'assurer qu'il n'y avait pas de fraude ou triche de quantité ou de qualité, là où Prophète (*que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui*), était un observateur, un mentor et un guide ,et dans l'une de ses tournées là-bas, il a publiquement déclaré : « *Quiconque triche, ce n'est pas parmi nous* »³. Ensuite, il a plutôt confié à certains de ses grands compagnons, le soin de surveiller le marché et regarde et d'examiner constamment ses conditions.

2. L'industrie Financière Islamique

² *Hadith* n° (6/751) du chapitre des marchés et leur entrée, Livre du commerce, Sunan Ibn Majah.

³ *Hadith* n° (1315), du chapitre sur ce qui est arrivé à propos de l'aversion pour la tricherie dans les ventes, Livre des ventes, Al-Tirmidhi.

Au cours des trois dernières décennies, en particulier à la fin du XXe siècle, et au début du XXIe siècle, l'industrie financière islamique a connu la croissance la plus rapide du système financier mondial, où le nombre des institutions financières islamiques a augmenté dans de nombreux pays arabes et occidentaux.

2.1. Définition De L'industrie Financière Islamique

L'industrie financière regroupe généralement tous les agents et activités économiques engagées dans le domaine de la finance (banques, assurances, fonds d'investissement, mutuelles, etc.). Ces activités ont une importance vitale dans toute économie avancée, car l'industrie financière se concentre ses procédures, et ses opérations sur le financement de l'économie, la récolte de l'épargne et la proposition de contrats d'assurance capables de couvrir les risques de la vie économique et sociale.

➤ Qu'est-ce que l'industrie financière islamique?

L'industrie financière islamique est une partie de l'industrie financière mondiale, elle appartient à un concept plus large de valeurs, fondé sur l'obligation d'éviter ce qui est prohibé. Cette industrie est principalement d'un sens religieux, basé sur des normes éthiques et spirituelles enracinées dans l'éthique islamique.

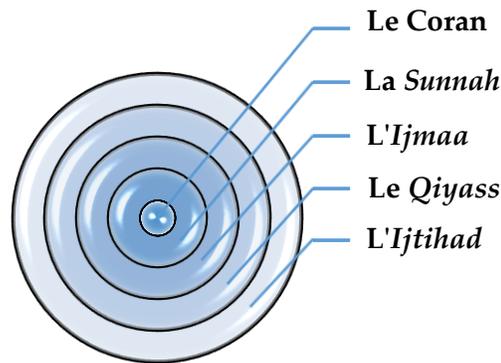
Donc ; le terme industrie financière islamique, comprend toutes les transactions et tous les produits financiers conformes aux principes et règles de la *Chariah*, qui prescrivent l'interdiction de l'intérêt (le refus de l'usure) (*ribâ*), la spéculation, l'investissement dans des secteurs considérés comme illicites (alcool, tabac, paris, etc.) ; en plus de respecter le principe du partage des bénéfices et des pertes.

Brièvement ; l'industrie financière islamique pourrait être définie comme, un ensemble d'opérations de financement et de services financiers, qui sont essentiellement effectués dans le respect des principes de la *Chariah*, le but primordial de cette industrie est d'aligner les pratiques financières sur ce qui est incité par la *Chariah*, afin de répondre aux besoins de financement des investisseurs, qui refusent les financements traditionnels.

2.2. Principales Sources De L'industrie Financière Islamique

L'industrie financière islamique puise ses grands principes dans la Loi islamique, la *Chariah* et les textes religieux qui visent à amener plus d'équité en finance. Cette loi islamique provient de cinq sources hiérarchiques : le Coran, la *Sunnah*, l'*Ijmaa*, le *Qiyass*, l'*Ijtihad*.

Figure 1 : Les Sources De L'Industrie Financière Islamique



Source : Les Auteurs

En effet ; le Coran⁴ et la *Sunnah*⁵ constituent les principales sources du droit islamique. En l'absence d'une référence explicite à un domaine social ou économique dans les principales sources, les juristes spécialisés en droit islamique se livrent à un effort de création (*Ijtihad*), dans le but d'en déduire un avis sur une règle de droit, ou en recourant à l'inférence standard avec les principes existants tirés des deux sources principales, le Coran et la *Sunnah* (*Qiyass*).

Le but est de parvenir à un consensus (*Ijmaa*), (traduit le consensus des érudits religieux musulmans sur un sujet particulier), dans lequel tous les spécialistes se rendent compte de la justesse de l'opinion, qui devient alors loi.

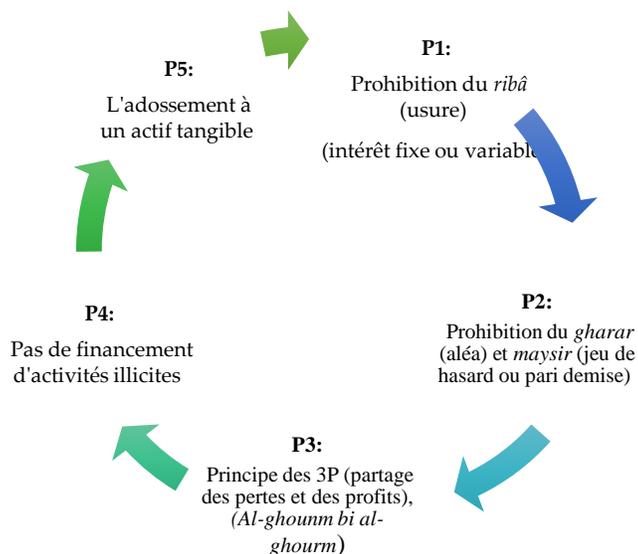
2.3. Les Principes De L'industrie Financière Islamique

L'industrie financière islamique repose sur cinq grands piliers. Ces principes qui régissent les relations financières, aux niveaux micro, méso et macro, sont compréhensibles. (Belabes, 2010) :

⁴ Le Coran inscrit la parole de Dieu et constitue la base juridique de la loi islamique. Il réglemente les pratiques et la vie des croyants.

⁵ La *Sunnah* est l'ensemble des actions et des paroles du prophète et son approbation des pratiques d'autrui. Ces paroles ont été recueillies par transmission et sont appelées *hadiths*.

Figure 2 : Les Principes De L'industrie Financière Islamique

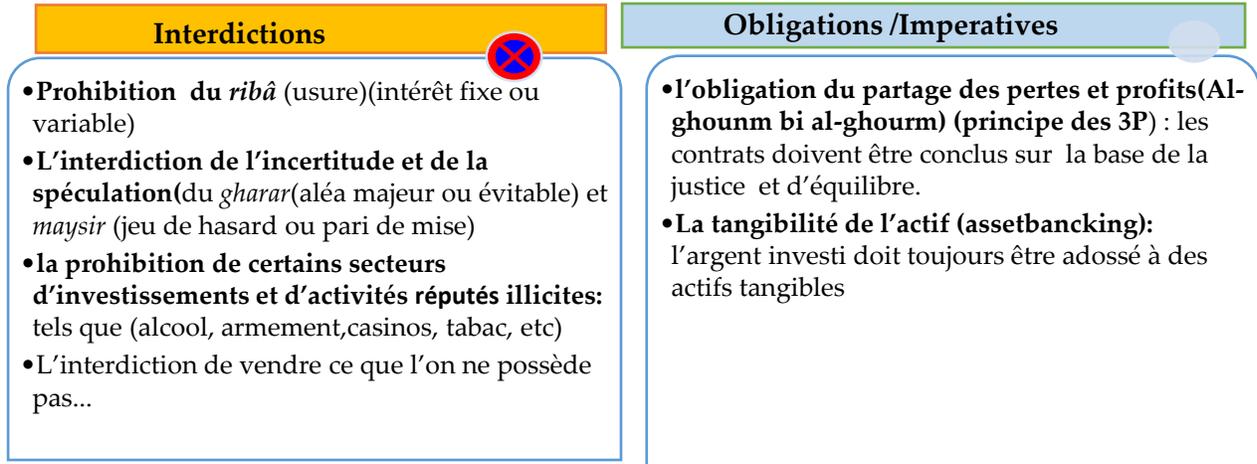


Source : Les Auteurs

Dans la sphère financière ; ces principes et ces fondements s'expliquent par des interdictions et des obligations obligatoires (prescriptions) :

- ✓ **Les trois premiers sont les principes dits négatifs** : ont un caractère contraignant du cadre contractuel, portent sur la nature de l'activité et surtout, sur la nature des gains, et cela, afin de prémunir contre les conflits et la répression négative sur les parties contractantes, ainsi que sur l'ensemble de la société en matière économique, sociale et autres.
- ✓ **Les deux derniers principes (obligations) dits positifs** : constituent plutôt une méthode coercitive, dans le but d'obtenir un impact positif entre les parties contractantes et un bénéfice économique et social (Trari, 2012).

Figure 3 : Les Interdictions Et Obligations De L'industrie Financière Islamique



Source : Les Auteurs

En plus des cinq grands piliers dont on a énuméré précédemment, on peut légitiment signaler : (Haddad, 2015)

- ✓ L'industrie financière islamique pratique la finance du partage, qui comporte à allouer une part des bénéfices à des ONG, à des organisations humanitaires ou à des pauvres, et les croyants remplissent ce devoir moral en reversant une fraction des bénéfices tirés de la *zakat*.
- ✓ Les principes précités reflètent l'extrême vigilance que nous portons à l'exactitude des pratiques financières, qui doivent donner aux investisseurs la certitude qu'il s'agit de pratiques pleinement conformes aux exigences de la foi.
- ✓ Enfin, la confiance est une composante essentielle dans l'industrie financière islamique. Or, avec la crise, la confiance dans les banques s'est estompée, alors que la confiance est la composante la plus importante du capital social, et la base des relations entre les individus et avec le Créateur.

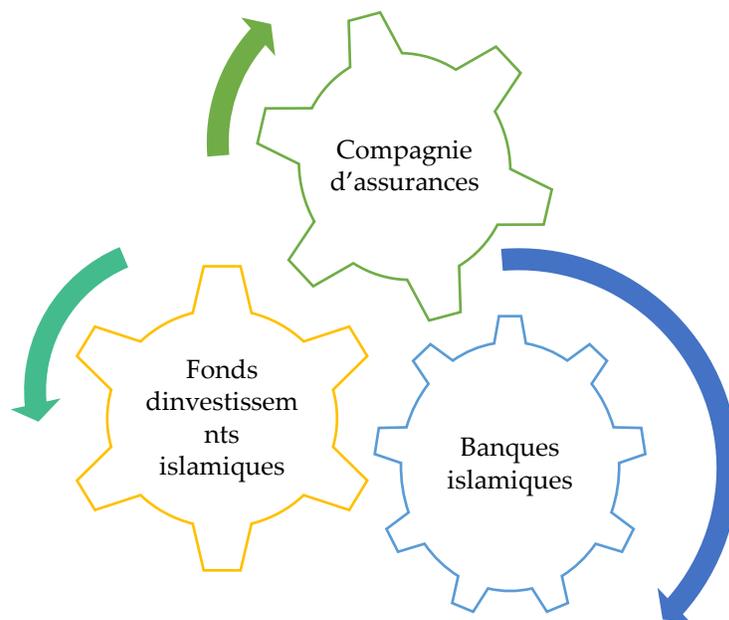
Il convient donc à ces techniques appartenant à l'industrie financière islamique qu'elles soient nourries d'éthique, ce qui signifie que le gain et le profit ne soient pas les seules motivations des opérateurs économiques. Ainsi, l'aspect social et la philosophie générale des buts et fins supérieurs doivent conduire l'application de ces techniques.

2.4. Les Acteurs De L'industrie Financière Islamique

S&P Global Ratings estime que, l'industrie mondiale de la financière islamique connaîtra une croissance de 10 à 12 % en 2021-2022 après avoir ralenti à 10,6 % en 2020 (hors Iran). (S&P, 2022).

En plus, du secteur bancaire⁶, qui est l'épine dorsale de l'industrie financière islamique et le plus important, de nouveaux acteurs ont émergé dans l'arène financière islamique ; il s'agit de compagnies d'assurance et de réassurance islamiques⁷ ; ainsi que, des fonds d'investissement⁸, conformes à la *Chariah*.

Figure 4 : Les Principaux Acteurs De L'industrie Financière Islamique



Source : Les Auteurs

Le secteur bancaire islamique constituant la part la plus importante de la taille des actifs de l'industrie financière islamique, avec un actif total d'environ 1765,8 milliards de dollars. (ICD, 2019), couvrant environ 70 % du marché global en fin 2019. Le second secteur est celui du marché des *Sukuks* avec 19 %, suivi par les fonds d'investissement islamiques ; vu la nature moderne de cette industrie, les fonds islamiques restent de taille modeste, et les actifs sous gestion qu'ils gèrent, restent nettement inférieurs à ceux gérés par leurs homologues conventionnels, avec 1701 fonds d'investissement conformes à la *Chariah*, qui gèrent des actifs de

⁶ Les établissements bancaires islamiques comprennent des banques entièrement islamiques et des guichets islamiques dits parfois « *islamic Windows* » (c'est-à-dire des opérations bancaires conformes à la *Chariah* proposées par les banques conventionnelles.

⁷ Le *Takaful* est une alternative conforme à la *Chariah* à l'assurance dans laquelle les participants (les assurés) contribuent sous forme de don dans un fonds commun (fonds *Takaful*) dans le but de se garantir mutuellement. Dans ce modèle, le risque n'est pas transféré de l'assuré à un seul assureur, mais il est partagé par tous les participants au fonds *Takaful*. La gestion de ce dernier est, en pratique, confiée à un spécialiste en assurance, dit l'Opérateur *Takaful*.

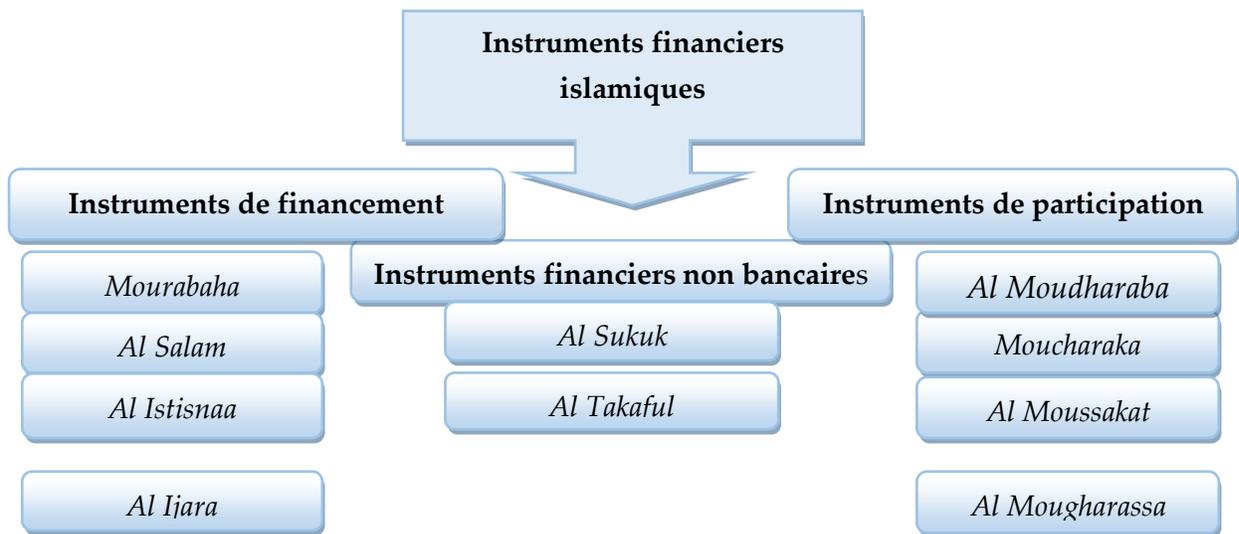
⁸ Appelés : *unit trusts* au Royaume-Uni, *mutual funds* aux États-Unis, OPCVM en France.

près de 140 milliards de dollars, contre 108 milliards de dollars en 2018, soit environ 5 % au total de toute l'industrie ; et enfin, l'industrie de l'assurance islamique (*Takaful*) avec seulement 2 % des actifs totaux, représentée par environ 335 sociétés *Takaful* islamiques, qui gèrent des actifs financiers plus de 51 milliards de dollars américains en 2019.

2.5. Les Techniques Et Instruments de L'industrie Financière Islamique

L'industrie financière islamique offre un bon nombre d'instruments financiers, et des techniques, qui permettent aux clients sensibles aux valeurs éthiques de l'Islam d'accéder aux services et produits bancaires ou au marché financier ; ces instruments sont plus généralement classés en trois catégories ; on distingue d'une part, les mécaniques de financement, et d'autre part, les mécanismes participatifs ; on exposera également deux concepts liés aux institutions financières islamiques non bancaires: « *Al Sukuk* » et « *Al Takaful* » (Mzid, 2011).

Figure 5 : Les Instruments Financiers Islamiques



Source : Les Auteurs

La majorité des mécanismes financiers islamiques, tels que nous les voyons aujourd'hui, ont été développés dans les pratiques financières quotidiennes (en matière de finance de marché, l'industrie financière islamique a développé une alternative aux obligations portant intérêt, appelées « *Sukuks* »). Ces produits et instruments financiers utilisés par les institutions financières islamiques sont des types d'instruments qui sont créés et conçus conformément aux règles et réglementations de la *Chariah* (Benhalima, 2018).

3. Le Marché Financier Et L'Intégration De La Dimension Éthique Islamique

Des études économiques ont prouvé que, l'une des principales raisons qui entravent la voie de l'efficacité et de l'instabilité des marchés financiers, sont la spéculation (paris financiers) et les

pratiques du capitalisme, contraires à l'éthique, en plus de diverses restrictions sur les transactions financières sur ces marchés.

3.1. Le Concept De Travail Éthique

Tout au long de l'histoire, la morale a retenu l'attention des nations, des peuples et des réformateurs, et ce sont des règles écrites ou orales que les gens sont connus pour suivre, afin d'assurer la conduite de leur travail et leur vie pour atteindre leurs objectifs.

➤ **Donc, qu'est-ce que l'éthique?**

Le terme éthique est intrinsèquement complexe et discutable ; explique un ensemble de règles déontologiques et de comportements éthiques, dans le but d'orienter les comportements professionnels ou personnels.

L'éthique est également définie comme : *« l'ensemble des règles et principes suprêmes, auxquels une personne est soumise et influence son comportement général. »*

L'éthique se définit également à la manière de Kant, comme la somme des devoirs et des interdictions que nous imposons nous-mêmes, sans attendre de récompense ou de punition.

3.2. Le Capitalisme Et la Divergence De L'Éthique

L'éthique utilitariste qui prévaut dans le monde de nos jours, est un système de comportement que l'individu suit, non pas parce qu'il croit en sa bonté ou sa laideur, mais parce qu'il sait qu'il réalise l'intérêt, et ce type de moralité est répandu en Occident en particulier, et un certain nombre de chercheurs ont indiqué que, la morale en Occident — quand elle existe — n'est pas de l'éthique humanitaire, en plus d'être islamique ; mais, c'est une éthique économique.

Les Occidentaux savent comment atteindre leurs avantages et leurs objectifs, où qu'ils soient, et, quel que soit le domaine dans lequel ils travaillent, et vous les voyez mettre en place les programmes et plans les plus sophistiqués pour cela, mais cela reste une éthique économique instable, dont le propriétaire est prêt à la remplacer par son contraire parfois s'il y a un intérêt en cela ; C'est exactement ce que l'ancien président américain George W. Bush a déclaré pendant la crise financière, lorsqu'il a dit que: *« nous laissons les valeurs du capitalisme pour protéger le système capitaliste »*.

La réalité vécue a prouvé que, le monde capitaliste manque de vraies valeurs humaines et morales, et est encombré de ses slogans ; il tient à incarner ces valeurs lorsqu'elles coïncident avec ses propres intérêts, et les rejette complètement si elles vont à l'encontre de celle-ci ; cependant, certaines études considèrent que *« l'éthique des affaires »* a été vidée de ses sens profonds au profit d'un artefact destiné à donner un semblant éthique au capitalisme.

Parmi les comportements contraires à l'éthique, auxquels nous assistons dans notre monde contemporain, en particulier au niveau des marchés financiers dans les économies non

islamiques, qui reposent sur un système dérivé des caractéristiques du capitalisme, ces caractéristiques ont formé le système de valeur des marchés financiers dans une économie positiviste, représenté dans l'égoïsme, la cupidité et l'utilité, et à cet égard Friedman a dit: « *Le premier principe de l'économie est que, chaque facteur est motivé uniquement par l'intérêt personnel* ».

Dans ce système, il ne peut y avoir d'engagement à des règles acceptables de comportement éthique, qui ont fourni la justification logique de la ruée vers la richesse, et cette philosophie de l'économie capitaliste a été imprimée par sa nature, contribuant ainsi à la propagation des déviations et des crises.

Les marchés financiers traditionnels tentent de sécuriser diverses normes éthiques, telles que, l'absence de coercition, l'absence de distorsion des faits, etc. Par rapport aux critères susmentionnés, mais il y a généralement, une lutte violente, ou un choix entre le souci d'efficacité des marchés financiers et le souci d'éthique, avec l'équilibre tendant généralement au premier. Cette contradiction a créé une justification, pour ceux qui voulaient déplacer les principes de la loi islamique, de tout ce qui concerne les aspects de la vie, ils ont dit que l'éthique du marché contredit souvent le concept d'efficacité, et ici nous n'exagérons pas si nous disons que, ce qui est présenté par la loi islamique (Législation islamique), pour l'efficacité du marché boursier n'est prévu par aucune réglementation. (Obaidullah, 2007). Et la question n'est pas de se confronter au libéralisme, mais bien de s'en libérer. Cela n'est possible qu'en réfléchissant profondément aux méthodes et aux objectifs et en proposant une alternative basée sur l'éthique islamique.

4. L'industrie Financière Islamique : Une Conscience Éthique?

Dans le cadre de l'investissement moralement responsable, de nombreux auteurs considèrent, l'industrie financière islamique comme une partie intégrante de ce qu'on appelle la finance éthique.

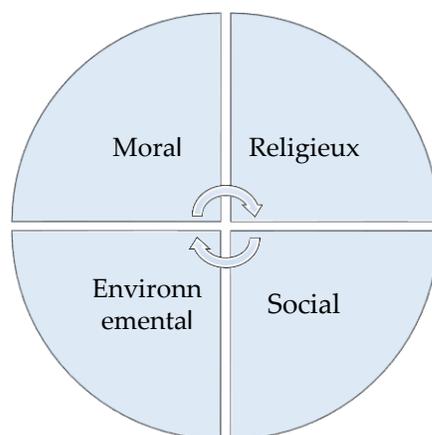
➤ Qu'est-ce que la finance éthique?

La finance éthique est un concept relativement récent ; elle se définit comme un art de gérer l'argent et ses multiples aspects (épargne, placement, crédit, gestion de compte, etc.). Elle ne repose plus uniquement sur des normes financières, mais en intégrant des préoccupations éthiques, sociales et environnementales.

Dans ce contexte, l'objectif de la finance éthique est de rapprocher la finance de l'économie sur la base de critères jugés éthiques, de lutte contre les inégalités, de respect de l'environnement et de durabilité.

D'un point de vue IAS/IFRS⁹, la séparation des considérations éthiques n'est pas tout à fait exacte. La responsabilité sociale des entreprises (RSE) s'impose comme la dimension pratique des tentatives de concilier éthique et profit. Au niveau comptable, son impact se traduit dans le reporting social et environnemental. Cependant, il est possible de définir les éléments constitutifs de la finance éthique par plusieurs manifestations, selon le référentiel utilisé : moral, religieux, environnemental, social, etc.

Figure 6 : Les ÉLÉments Constitutifs De Da Finance ÉThique



Source : Les Auteurs

Par conséquent, dans une telle articulation de l'éthique et de la finance, la référence à la logique financière est souvent citée :

✓ **Moral** : depuis 2008, la finance éthique s'est imposée comme une solution prometteuse pour remplir le déficit moral reproché au secteur financier. Il s'agit de normes éthiques qui s'appliquent à l'activité financière, ces normes morales, dans ce contexte, peuvent être comprises comme des codes et des guides imposés pour le comportement ou la conduite, sur ce qui est bien ou mal ou quoi faire, en utilisant des concepts ; tels que devoir ou obligation, droits et équité ou justice.

✓ **Social** : la finance éthique, aussi appelée investissement socialement responsable ISR, elle consiste à respecter les normes dites « extra-financières », c'est-à-dire les normes environnementales, sociales et de gouvernance, dans les choix d'investissement, visant à rendre l'investissement possible dans des entreprises qui respectent les bonnes pratiques, en matière sociétale et environnementale.

✓ **Environnemental** : Ce concept se traduit par l'engagement des entreprises à intégrer de bonnes pratiques de responsabilité sociale dans leurs activités. Le rôle de gestion à l'homme lui donne le devoir de protéger l'environnement, et de refuser de gaspiller les ressources naturelles.

⁹International Financial Reporting Standards.

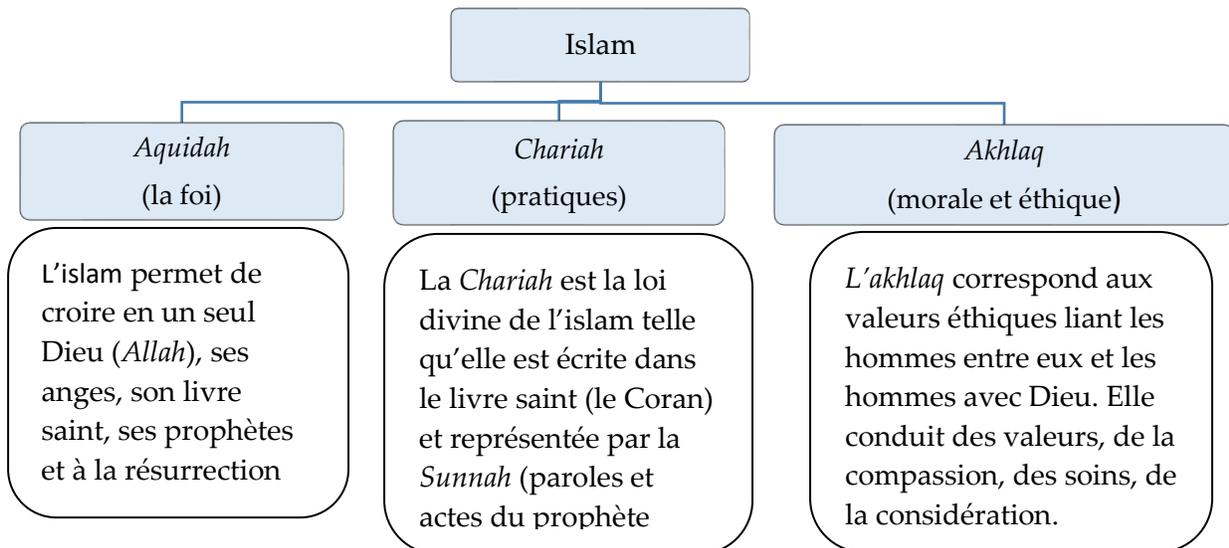
✓ **Religieux** : Dans les sociétés occidentales empruntées de culture juive et chrétienne, comme dans les pays islamiques, la religion a occupé pendant longtemps, une place prépondérante dans la gestion des rapports entre finance et morale. Ainsi, la religion juive interdit aux juifs de s'octroyer des prêts rémunérés entre eux, et autorise les prêts rémunérés aux non-juifs ; tandis que, chez les chrétiens et les musulmans, le prêt, avec ou sans intérêt, est banni. Ce n'est donc pas, un hasard, si les premiers fonds ISR dits « éthiques » trouvent leurs origines, dans les traditions éthiques de ces trois grandes religions monothéistes. (Arjaliès, 2011). En bref, il est clair que, l'éthique et la religion sont intimement liées ; cette relation se décortique en plusieurs liens relatifs à la justice, au respect, à la dignité et à l'honnêteté ; ces éléments se réfèrent de manière très claire au concept d'agentivité qui lui a été confié par Dieu.

➤ **À première vue, on pourrait se demander quel est le lien entre l'éthique, la finance et l'Islam?**

De manière générale, la finance s'explique comme une activité de service, et, en ce sens, sa fonction est d'assurer la liquidité des transactions nécessaires à l'activité économique, et de permettre la meilleure utilisation possible du capital disponible dans l'économie.

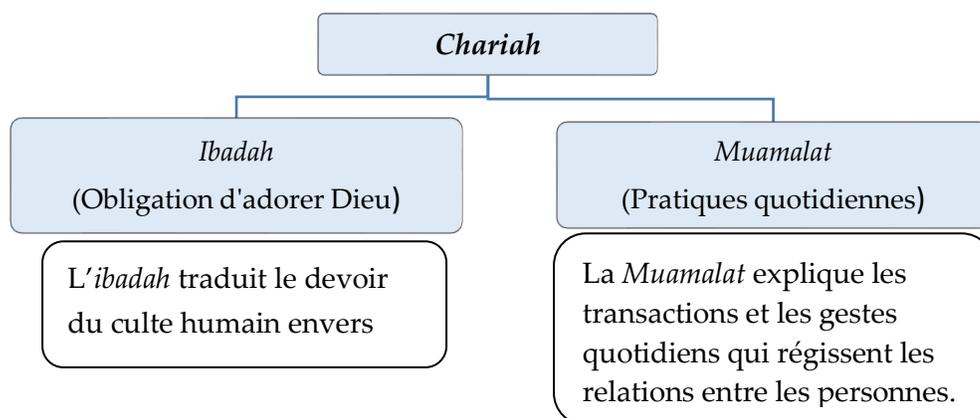
L'islam repose sur trois éléments de base : l'*Aquidah*, l'*Akhlaq* et, la *Chariah* ; les schémas suivants résument les bases de l'islam, et la place consacrée à la finance et au commerce (Guermas-Sayegh, 2011).

Figure 7 : Les Bases De L'Islam



Source : Les Auteurs

Figure 8 : Les Corps De Da Chariah



Source : Les Auteurs

Comme vu précédemment, La *Muamalat* appartenant de la *Chariah*, se base sur le *Coran* et les enseignements du Prophète, qui constituent un code d'éthique de principes moraux, et de règles de comportement et de conduite pour les musulmans, dans leur vie privée, sociale et économique. En effet, la *Chariah* est transmise par la jurisprudence (*al fiqh*), qui en constitue l'aspect pratique.

➤ **L'industrie financière islamique peut-elle moraliser les marchés financiers?**

Dans le monde actuel des affaires, le domaine de l'éthique recouvre toutes les initiatives visant à réguler le système financier, bien que, l'objectif primordial de ce cadre éthique, est d'instaurer la paix et l'harmonie dans la société, où tout le monde obtient une part équitable de la richesse, où les agents économiques se soutiennent mutuellement et de manière constructive.

Cette éthique des affaires se reflète dans les principes de l'industrie financière islamique mentionnés ci-dessus ; qui, s'ils sont respectés devraient conduire à un système économique dans lequel les agents dépensent et redistribuent exclusivement l'argent qu'ils possèdent. (Benhalima, 2018). À cet égard, le Coran rebute la thésaurisation de l'argent, et il réprimande avec rigueur ceux qui thésaurisent les richesses : « Quant à ceux qui thésaurisent de l'or et de l'argent sans les dépenser dans le chemin de Dieu, tu leur annonceras un tourment cruel. » [Coran 9 : 34].

Dans ce contexte, l'argent doit rester en circulation, et permet une croissance économique harmonieuse, et équilibrée au profit de l'ensemble de la société. Elle favorise également les transactions financières éthiques encourageant le commerce, le travail, l'entrepreneuriat, la transparence, l'honnêteté, la droiture, l'intégrité et l'équité, ce qui inspire également une

attention envers les plus démunis à travers l'aumône, les œuvres caritatives, et le bien-être pour toutes les classes sociales.

Cependant, la justice sociale se manifeste également à travers des mécanismes de partage et de redistribution, qui visent à réduire les inégalités dans la société et à favoriser le mouvement des biens, car l'islam exige souvent des croyants, de retirer une partie de leurs biens au profit de ceux qui en ont besoin pour s'acquitter de la *zakât*, celle-ci étant une aumône légale obligatoire (Fadel, 2017) plutôt qu'un acte de charité [Coran 9 : 103 et 70 : 24-25]. De même ; le Coran exhorte à plusieurs reprises les croyants, à accorder des « *prêts gratuits* » (*Qardan Hasanan*), à ceux qui sont dans le besoin, pour l'amour de Dieu [Coran 2 : 245].

L'industrie financière islamique s'est diversifiée pour toucher plusieurs secteurs de la finance moderne, évoquant différentes institutions, structures et autorités de régulation, assurant le suivi et la continuité du système. Elle est construite sur un système participatif, car elle impose l'égalité entre les cocontractants, financeurs et entrepreneurs, où les risques doivent être partagés entre les participants indépendamment des pertes ou des profits, le retour d'investissement du capital est réalisé grâce à la productivité du projet, car la rétribution du bailleur de fonds reste directement liée au bon fonctionnement de l'entreprise. En revanche, dans le processus de prêt classique, le risque économique est supporté par le seul demandeur de fonds.

Dans le domaine de la finance de marché, l'éthique s'est incarnée par la création d'un ensemble de services et de produits, compatibles avec les orientations éthiques des investisseurs, et de nombreux acteurs ont émergé pour participer à ce marché (investisseurs, banques, agences de notation, etc.). (El Khamlichi, 2012).

De même, la participation des investisseurs musulmans au marché boursier réclame la disponibilité de titres conformes à la *Chariah* pour qu'il puisse investir ; ces titres doivent répondre à un certain nombre de critères de filtrage charaïque ; à cet égard, l'AAOIFI¹⁰ mentionne quelques textes de révélation relatifs à l'éthique de l'industrie financière islamique, rappelons, à titre d'exemple illustratif : (Guermas-Sayegh, 2011)

✓ L'utilisation de l'intérêt est strictement interdite dans l'Islam : « *Dieu a permis le commerce et prohibe l'usure* », [Coran 2 :275], c'est pour cette raison que de nombreux investisseurs et clients musulmans ne peuvent pas utiliser le système financier conventionnel, qui pratique l'intérêt ; devenir riche en augmentant l'argent au fil du temps est interdit par la *Chariah*. En fait, l'islam considère en réalité l'intérêt comme une simple énumération du temps écoulé qui ne nécessite aucun risque ni effort de travail.

¹⁰ Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial institutions.

- ✓ La Sunnah a reconnu la finance équitable (Sharika), qui est régie par le principe de partage des profits et des pertes (ppp), (les bénéfices et les déficits doivent être partagés entre les créanciers et les débiteurs). C'est le principe de justice et d'équité qui est à l'origine des contrats de Moucharaka, (Qirâd ou Moudharaba), où seuls les profits sont partagés.
- ✓ La Chariah prohibe la spéculation, les paris zéro sur l'avenir, les transactions comprenant des niveaux d'incertitude excessifs. C'est pourquoi de certains produits dérivés sont exclus par l'industrie financière islamique. La vente à découvert est également interdite, car elle est considérée comme une spéculation baissière dont la somme de ses rendements est nulle, c'est à dire qu'elle ne produit pas de valeur nette positive.
- ✓ La religion musulmane n'autorise que les transactions financières adossées à des actifs physiques et spécifiques (immobilier ou matières premières). C'est en ce sens que l'industrie financière islamique se positionne au service de l'économie réelle, critiquant l'inflation nominale (c'est-à-dire la création excessive de liquidités), le surendettement et la structuration d'actifs financiers adossés à du papier. De plus, l'industrie financière islamique exclut de son monde les entreprises et/ou sociétés fortement endettées envers le monde, dont les revenus proviennent en grande partie des intérêts.

Bien que, l'application des contrôles de valeur, et de l'éthique islamique aux transactions sur le marché financier, qui interdisent les jeux de hasard et le taux d'intérêt, conduira à la stabilité de ce marché, et à ce que, ce marché remplisse ses fonctions économiques avec un haut degré d'efficacité.

Par ailleurs, il ne fait aucun doute que ; le Coran et la *Sunnah*, de manière générale, reconnaissent le rôle de la finance dans le marché financier, c'est-à-dire le transfert des biens excédentaires à ceux qui en ont réellement besoin, favorisant par-là la circulation des biens dans la société.

Ce faisant, le Coran reconnaît à la fois, les moyens employés à des fins commerciales (à but lucratif) et non commerciales (altruistes) pour provoquer ce transfert de propriété. De même ; l'importance de l'intérêt de l'islam pour les transactions et la prévention de la fraude, vient du fait qu'à l'époque qui coïncide avec l'islam, il montrait que l'arbitrage entre la morale, les transactions de marché, et les transactions financières, étaient parmi les plus grands dilemmes du Moyen Âge ; et au vu de l'importance du marché dans le développement économique, les musulmans se sont intéressés aux marchés comme outil de développement des échanges commerciaux grâce à un bon choix de leurs emplacements, et la nature des marchandises échangées.

L'Islam a également, veillé à réduire les obstacles et les barrières à l'entrée sur le marché, car il permet à tous les musulmans d'entrer sur le marché, et d'y posséder des sites. Ainsi, l'Islam a interdit aux courtiers de rencontrer des marchands ou des prestataires de services avant d'entrer

sur le marché, pour qu'il n'y ait pas de déséquilibre dans la structure des prix, ou qu'il y ait des opportunités commerciales accessibles à des personnes sans d'autres, en raison du manque d'informations. À cet effet, la *Sunnah* a condamné certaines transactions commerciales en raison de leurs effets funestes sur l'acheteur, le vendeur ou autres (d'après Sahih el Boukhari); Le Prophète (*que les prières et la paix de Dieu soient sur lui*), a dit : « *N'allez pas au-devant des caravanes. Que le citoyen ne vende pas pour le bédouin* », [hadith rapporté par Al-Bukhârî et Muslim].

De ce qui précède, nous constatons que, l'éthique des affaires en Islam repose sur un certain nombre de valeurs éthiques sur lesquelles repose l'industrie financière islamique. En effet, ces principes éthiques et moraux, issus du Coran et de la *Sunnah*, sont plus permanents et absolus. Ils constituent ainsi, du point de vue islamique, une meilleure orientation pour les entreprises qui souhaitent prospérer tout en assumant une responsabilité sociale envers leur environnement, sans se soucier des conséquences financières, positives ou négatives, d'une telle attitude. Il s'ensuit que dans le paradigme RSE de l'islam, la maximisation du profit ne devrait pas être le seul moteur de l'entrepreneur, qui se doit également de reconnaître sa responsabilité sociale et morale dans le bien-être des autres : consommateurs, employés, actionnaires et société en général.

Conclusion

Il ressort clairement de ce qui précède que, l'industrie financière islamique est un exemple de ce qu'on appelle la finance éthique, car elle se caractérise par la dimension éthique, c'est-à-dire une finance qui vise à servir l'économie réelle.

En outre, dans la réalité du contexte actuel, l'industrie financière islamique apparaît comme une solution alternative appropriée au système actuel, elle présente des spécificités liées au respect des principes de l'islam dans le domaine des affaires, ce qui la différencie de l'industrie financière islamique conventionnelle.

De plus, à travers ces principes énumérés précédemment, l'industrie financière islamique introduit une série de réformes, de techniques et de méthodes, qui concernent les transactions au cœur du système économique classique. Cependant, l'industrie financière islamique ne se limite pas aux techniques et outils, qui font partie de sa pratique dans la vie économique réelle. Mais, il s'agit d'une éthique appliquée dans le cadre de la finance. Cela signifie que ce financement ne confirme pas la prédominance de l'économie de marché libre, et d'autre part, elle devrait être un pilier principal dans la création d'une économie alternative.

Par conséquent, L'industrie financière islamique vise à améliorer les conditions humaines, à établir la justice et à prévenir l'injustice dans les relations économiques et commerciales. C'est d'ailleurs là, l'origine de l'interdiction de l'intérêt et de son remplacement par le système de partage des bénéfices et des risques. Ces objectifs s'harmonisent bien avec ceux de l'investissement socialement responsable, tels qu'ils se sont développés ces dernières années.

Cette dernière s'incarne sous la forme du développement durable dans ses piliers économique et social.

Il s'ensuit que la conception de l'éthique approuvée par le modèle IAS/IFRS s'efforce de transmettre une image de responsabilité sociale où le profit comptable est la composante centrale. Ce point de vue contraste avec l'ensemble des normes comptables établies par l'AAOIFI, qui se caractérise notamment par la prédominance de la fonction d'éthique ; ces dissemblances articulent notamment, comment le modèle islamique serait plus orienté vers une fonction éthique et permettrait une large diffusion des informations financières plutôt que de simples données comptables.

Pour conclure, nous pouvons avancer que, même si les principes de base de cette industrie peuvent renforcer l'éthique dans les pratiques bancaires et des marchés financiers, cela ne signifie pas que, le système financier islamique est à l'abri des abus, du système classique, il incombe à l'industrie financière islamique la responsabilité de tirer les leçons de la crise et de ne pas les répéter, il faut donc anticiper les déséquilibres futurs de ce système pour qu'il ne subisse pas les mêmes dysfonctionnements, rien ne pourrait lui être plus funeste qu'une similitude aveugle.

Finalement, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes appropriés de gouvernance, de régulation et de gestion des risques. Il s'agit de résoudre deux problèmes principaux : comprendre le secteur et trouver un équilibre entre une supervision efficace d'une part et les aspirations légitimes du marché financier d'autre part.

Références

- Belabes, A. (2010). Épistémologie des principes de la finance islamique, *Les Cahiers de Finance islamique*, École de Management Strasbourg, Université de Strasbourg, No. 02, p.05.
- Benhalima, A. A. (2018). *Finance éthique et moralisation de l'activité financière cas : la Finance islamique*, thèse présentée pour l'obtention du grade de docteur en sciences, Spécialité : Sciences économiques, Option : Gestion bancaire, Université Djilali Liabes Sidi-Bel-Abbes, p.66.
- Arjaliès, D. L. (2011). Qu'est-ce que l'Investissement Socialement Responsable? Western University, Business (Richard Ivey School of Business), *Business Publications*, No.11, p.02.
- El Khamlichi, A. (2012). *Éthique et performance : le cas des indices boursiers et des fonds d'investissement en finance islamique*, thèse en cotutelle pour l'obtention du titre de Docteur ès Sciences de Gestion, Université d'Auvergne, École Universitaire de Management de Clermont-Ferrand, Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management.
- Haddad, A. (2015). « Finance islamique : quand l'éthique s'invite dans la finance », Avestone, Bankobserver, le blog banque des consultants Wavestone, <https://www.bankobserver-wavestone.com/finance-islamique-volet-1-quand-lethique-sinvite-dans-la-finance/>.
- ICD-Refinitiv, (2019). Islamic Finance Development Report 2019.
- Innal, F. (2018). *La finance islamique une industrie naissante et moderne ?* Éditions universitaires européennes, p.07.
- Janine, B. A. G. (1981). *Dictionnaire économique et social*, Hatier, Paris, p. 237.
- Guermas-Sayegh, L. (2011). « La religion dans les affaires : la finance islamique », www.fondapol.org.
- Fadel, M. (2017). Finance & Éthique islamique, CILE / Tawhid, CILE, pp.28-30.
- Mzid, W. (2011). La Finance islamique : Principes fondamentaux et apports potentiels dans le financement de la croissance et du développement. *Economic Agendas of Islamic Actors, PAPERSIEMed*.
- Obaidullah, M. (2007). *Teaching Corporate Finance: From an Islamic Perspective*. Kingdom of Saudi Arabia, Ministry of Higher Education, King Abdulaziz University, Islamic Economics Research Centre, p.31.
- S&P. Global Ratings (2022). *Islamic finance outlook*, 2022 edition, p.10.
- Trari, M. H. (2012). *Des limites de la finance conventionnelle à l'émergence de la finance alternative*, doctorat d'État en sciences économiques, université d'Oran, p.220.